

Les titres honorifiques particuliers

Définition générale et objectif

Un titre honorifique et un certificat peuvent être accordés à n'importe quel membre du Mahajrya, peu importe le niveau, ayant accompli un acte surnaturel ou un exploit très rare et puissant. Nous donnons des certificats pour que leurs histoires ne soient pas perdues au fil du temps. Ils serviront à :

- Inspirer les étudiants du Mahajrya présents et futurs.
- Garder en mémoire ces histoires.
- Avoir une validation objective—ces histoires ne seront pas vues comme étant des légendes incroyables.
- Ouvrir le monde à la possibilité de ce genre d'accomplissements de sorte que dans quelques centaines d'années d'ici, il sera possible d'enseigner le surnaturel à n'importe qui sans risquer de provoquer des réactions violentes du système social.

Les conditions du titre honorifique

Nous pouvons donner un titre honorifique seulement si cela sort réellement de l'ordinaire, que c'est surnaturel de manière évidente et selon la rareté de l'acte. Si cela se fait judicieusement, ces certificats devraient être rarement attribués. La plupart des étudiants du Mahajrya peuvent transmuter la matière à certain degré, mais rares sont ceux qui créeront de la matière ou accompliront une résurrection.

Le niveau d'avancement de l'étudiant est non-significatif pour ce genre de titre. Ce ne sont pas nécessairement les maîtres qui accomplissent un acte surnaturel; cela se produit souvent à travers un acte de foi.

Toute personne qui fera une présentation publique de leur pouvoir avec arrogance ne sera pas éligible à ce titre. Il peut y avoir des présentations organisées, mais cela doit être fait dans la vertu et doit viser à faire progresser l'humanité. Peu importe qui voulant ce titre doit avoir démontré ses intentions vertueuses. Normalement, le bénéficiaire ne demandera pas ce titre car ces événements se produisent souvent de manière imprévisible. Mais nous considérerons une personne qui a un grand pouvoir, qui désire reconnaissance ET qui est une sainte personne, ou hautement vertueuse.

Exemples de titres honorifiques

En général, le terme siddha sera utilisé pour une partie du titre. Un siddha est soit quelqu'un qui pratique les siddhis, ou quelqu'un qui a accompli quelque chose d'exceptionnel. Il n'y aura pas de liste prédéterminée pour les titres—un titre honorifique sera créé lorsque le besoin se présentera. Cependant, lorsqu'un titre est trouvé pour une nouvelle réalisation, nous gardons ce titre pour les événements du même genre qui pourraient avoir lieu dans le futur. Voici quelques exemples de titres possibles :

- Un superbe cuisinier pouvant préparer des plats tout en étant en transcendance et qui livrera un bénéfice surnaturel à tous ceux qui partageront cette nourriture, pourrait s'appeler Prasadsiddha.
- Quelqu'un qui a créé de la matière, même en très petite quantité, deux fois ou plus, en présence d'un témoin pourrait s'appeler Bhavasiddha.
- Celui qui peut accomplir une résurrection même sans témoin (une résurrection est trop rare pour exiger un témoin, mais l'histoire doit être objective et plausible) pourrait s'appeler PunarJivasiddha.
- Une personne qui vainc la mort par son propre pouvoir (celui qui revient à la vie après avoir été déclaré mort) ou qui se guéri totalement d'une maladie incurable pourrait être Jivasiddha. Des documents médicaux ou autres preuves devraient être fournis. Si aucun document n'est disponible, un témoin crédible ou une confiance inébranlable en la personne peut être considéré.

À PROPOS DU MAHASIDDHA : Un Mahasiddha est quelqu'un qui est totalement accompli. Lorsqu'une personne est Mahasiddha, ces titres honorifiques ne veulent plus rien dire. N'importe qui capable d'influencer la nature à ce niveau n'a pas besoin d'un titre ni ne veut un titre—c'est le cas avec MahaVajra. De plus, ce sont les pouvoirs des membres (beaucoup plus que le pouvoir des maitres) qui inspireront les autres étudiants à développer leurs pouvoirs surnaturels. Nous devons tout de même garder à l'esprit que le Mahasiddha reste un être humain jusqu'à son ascension.

Procédé pour le décernement d'un titre

Toutes les reconnaissances honorifiques doivent passer par le Conseil des Âmes, car l'opinion d'un seul Acharya n'est pas assez pour déterminer l'éligibilité d'un titre. Comme la plupart des Acharyas ne connaîtront pas la personne, au moins un Acharya devrait se porter garant de l'intégrité de l'histoire et de la vertu de la personne. Après avoir vérifié et questionné l'histoire, la confirmation suivra la prise de décision majeure comme décrit dans le document du Conseil des Âmes.

Suivant la confirmation du titre, l'assistant du MahaAcharya créera le certificat et le donnera au destinataire et une note sera ajoutée dans son dossier.

Chaque histoire et chaque procédé de validation seront enregistrés.